



Compte-rendu du CSAL du 16 novembre 2023

Présent.e.s pour la CGT : Son-Lam PHAM, Hélène MARTIN, Séverine KOPERSKI, Sabrina HAOUADEC et Christophe Flaux.

Ont été nommé.e.s en tant qu'expert.e.s par la CGT : Marion BLONDEL, David ESQUIROL et Mickael HERVOUET-BARANGER du BFRU du SIP de Cergy.

Ce Comité Social d'Administration Local s'est tenu en présentiel.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ponts naturels (pour approbation)**
- 2. Relation aux usagers particuliers**
 - **expérimentation par les SIP de Garges et d'Ermont d'un accueil sur RdV exclusivement téléphonique,**
 - **modalités de mise en œuvre de l'accueil élargi dans les CFiP,**
 - **modalités de mise en place de comités locaux d'amélioration SP+ dans les SIP d'Argenteuil et d'Ermont**
- 3. Présentation du cadre d'objectifs et de moyens (COM)**
- 4. Questions diverses**

Le comité technique (CTL) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique : le comité social d'administration local (CSAL). Ce CSAL s'est déroulé une nouvelle fois en l'absence de règlement intérieur.

1. Ponts naturels (pour approbation)

La direction a proposé deux ponts obligatoires : le 10 mai 2024 et le 16 août 2024 pour lesquels les CFiP seront fermés et les agents seront obligés de poser des jours de congés.

Pour la CGT, il est effectivement plus commode pour les agents que les sites soient fermés au public pendant ces ponts « naturels », obligatoires en fait. En revanche, il est inadmissible que la direction oblige ses agents à poser 2 jours de congés à des dates précises. En effet, les congés sont personnels et les agents doivent garder la liberté de les poser quand ils le veulent. Il serait donc logique que la direction accorde aux agents 2 journées d'autorisations d'absences exceptionnelles au lieu d'une seule.

Vote CGT : contre.

2. Relation aux usagers particuliers

La DDFiP 95 a présenté aux organisations syndicales lors du CSAL du 16/11, les nouvelles orientations

concernant les missions et l'organisation des SIP. Une fois de plus, les collègues vont subir de nouvelles transformations qui n'amélioreront en rien les conditions d'exercice de leurs missions. Au menu des réjouissances :

- expérimentation par les SIP de Garges et d'Ermont d'un accueil sur RdV exclusivement téléphonique ;
- modalités de mise en oeuvre de l'accueil élargi dans les CfiP ;
- modalités de mise en place de comités locaux d'amélioration SP+ dans les SIP d'Argenteuil et d'Ermont (actualisation des engagements SP+).

Ces évolutions qui sont les déclinaisons de la note de service du 16 mai 2023 par laquelle J. Fournel acte « l'avenir des Services des Impôts des Particuliers (SIP) », semblent hors de la réalité des services et ne font que répondre à une xième commande politique.

Concernant l'expérimentation par les SIP de Garges et d'Ermont d'un accueil sur RdV exclusivement téléphonique, les rendez-vous physiques ne pourront plus être pris directement par les usagers et ne seront organisés qu'à l'initiative des agents, ce qui permettrait une meilleure « organisation à mettre en place pour répondre aux besoins des usagers » selon la direction. Bien sûr, l'organisation défailante actuelle n'est absolument pas la conséquence des **26 suppressions d'emplois dans les SIP au 1^{er} septembre 2023** ! Encore une fois, les usagers subiront la dégradation du service public et le comble est que ce même SIP d'Ermont devra organiser un comité local d'amélioration SP+ (ex-Charte Marianne) qui consiste à recueillir l'avis de l'utilisateur sur le service qui lui a été rendu et vérifier si les [8 engagements](#) ont été respectés !

L'expérimentation débutera le 27 novembre 2023.

Concernant l'accueil élargi dans tous les CfiP de la DDFiP 95, lire [notre tract](#).

Ce point n'a pas été soumis au vote des organisations syndicales.

3. Présentation du cadre d'objectifs et de moyens (COM)

Les grandes lignes du Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) nous ont été présentées. Rien de nouveau par rapport à ce qui a déjà été dit. Pour rappel, tous les groupes de travail relatif à ce sujet ont été boycottés par notre syndicat national car le document n'était alors pas amendable. La DG voulait réunir les organisations syndicales pour ne pas les écouter et donc, ne pas écouter la parole des agents. N'oublions pas que le dernier COM a accouché du NRP ! Que peut-on attendre de positif de celui-ci dont les objectifs ne font que décliner les préconisations de l'IGF?

Lire le [tract du syndicat national](#).

4. Questions diverses

- CfiP Cergy : des représentants du personnel ont demandé que l'escalier qui mène du SIE à la cantine soit sécurisé
- SIE de Laon, CDC Chalons en Champagne : selon la direction, tout va bien (99,99 % des messages traités sous 6 jours, pas d'augmentations significatives des prises de RDV). Pour rappel, il manque toujours 12 B sur les 35 prévus au TAGERFIP...
- La direction a demandé aux OS dans le cadre de la sobriété énergétique, de réfléchir sur un projet de fermer un site une journée par semaine (lundi ou vendredi). À ce niveau, nous n'avons aucune autre info (obligation de télétravailler un jour?)

Pour plus de renseignements, nous contacter => cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr